



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Paris, le 11 juillet 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

Didier Guillaume se félicite des dispositions votées par le CNAB

—

Réuni ce jour, le Comité National de l'Agriculture Biologique (CNAB) de l'INAO a adopté des dispositions pour **encadrer en France le chauffage des serres** pour la production des légumes d'été (tomates, concombres, courgettes, aubergines, poivrons) **en Agriculture biologique**.

Ces dispositions répondent aux objectifs rappelés mardi dernier au Sénat par Didier Guillaume : respects des cycles naturels et de la saisonnalité des légumes, respect du principe de non sur transposition des normes européennes.

Le compromis proposé et voté par l'ensemble des acteurs de la bio reprend les dispositions suivantes :

- Pas de commercialisation par les producteurs français de légumes d'été bio entre le 21 décembre et le 30 Avril.
- Les producteurs seront soumis à l'obligation d'utiliser uniquement des énergies renouvelables pour chauffer les serres, pour toutes les installations réalisées à compter de janvier 2020. Pour les installations réalisées avant cette date, cette obligation entrera en vigueur en janvier 2025

Didier Guillaume rappelle également sa volonté de porter un encadrement clair du chauffage des serres au niveau de l'Union Européenne.

A l'issue du CNAB, Didier Guillaume, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, a déclaré : **« Je me félicite de ce compromis qui répond aux demandes claires des consommateurs en matière d'Agriculture Biologique. Nous devons produire et consommer des produits bios de saison. L'éducation au goût et à la saisonnalité doit être une priorité »**

Contacts presse

Service de presse de Didier GUILLAUME - Tel : 01 49 55 59 74 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture